



## Aide au développement et à la gestion des sections locales

### ***Fiche n° 10: Aides financières départementales au profit des JSP***

#### Descriptif :

#### **Concept :**

Dans le cadre de sa politique de jeunesse, le département (64) octroie des aides financières destinées à valoriser et soutenir les jeunes ayant effectué des missions d'engagement. Ces aides sont regroupées dans un kit autonomie CG 64.

#### **Principe du kit autonomie du CG 64 :**

- Une aide au permis de conduire
- Une aide au BAFA

#### **PERMIS DE CONDUIRE :**

#### **Conditions d'aide au permis de conduire :**

Le demandeur doit avoir entre 18 et 25 ans, sa résidence dans le département concerné et avoir le code de la route.

#### **Montant de l'aide au permis de conduire :**

Aide départementale maximum : 500 euros

Le cumul de toutes les aides obtenues par le jeune ne peut pas dépasser 85% d'une base forfaitaire de 1200 euros.

#### **Comment faire ?**

- Compléter un formulaire et le signer
- Documents à fournir :
  - Copie de pièce d'identité
  - Copie du CERFA 02 attestant la réussite du code de la route
  - Justificatif de domicile de moins de 3 mois pour le responsable
  - RIB du demandeur

## **BAFA :**

### **Conditions d'aide au permis de conduire :**

Le demandeur doit avoir entre 17 et 25 ans, et avoir sa résidence dans le département.

### **Montant de l'aide au permis de conduire :**

Aide départementale maximum : 200 euros

Le cumul de toutes les aides obtenues par le jeune ne peut pas dépasser 85% d'une base forfaitaire de 800 euros.

### **Comment faire ?**

- Compléter un formulaire et le signer puis le transmettre au responsable de section
- Documents à fournir :
  - Copie de pièce d'identité
  - Copie du CERFA 02 attestant la réussite du code de la route
  - Arrêté d'engagement SPV
  - RIB du demandeur

### Références statutaires :

### Points de contact:

Section des Jeunes Sapeurs-Pompiers d'Urt  
134 Avenue de la Plaine des Sports  
Centre d'Incendie et de Secours  
64240 Urt

<http://jspurt.fr/contact/>

### Mots clés:

AIDE DEPARTEMENTALE – JEUNESSE – VALORISATION